

COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LIGUE DE VOILE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES



SAMEDI 10 MARS 2018

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF MIDI-PYRÉNÉES

LIGUE DE LANGUEDOC – ROUSSILLON MIDI-PYRENEES
1815 AVENUE MARCEL PAGNOL - 34470 PEROLS
Tél. : +33 (0)4 67 50 48 30 - liguevoilelrmp@gmail.com
www.fvoileoccitanie.net
Siret : 824 242 382 00011

- 1. | Nombre représentants** **Pages 3-5**
- 2. | Liste des structures présentes et pouvoirs** **Page 6**
- 3. | Invités et membres de la Ligue présents** **Page 7**
- 4. | Vote des résolutions** **Pages 8 - 11**

1. Nombre représentants

Etablissements		Associations	REPRÉSENTANTS 1/3
Affiliation Ligue 124	Nb Structure		Représentants
ARIEGE	1		2
09003	Club de Voile de Lérans		2
AUDE	15		34
11001	Société Nautique de Narbonne		5
11003	Cercle Nautique Barberousse		1
11004	Centre Nautique Narbonne-Plage		1
11006	Cercle Nautique des Corbières		2
11007	Gruissan Yacht Club		2
11008	Club de Voile de Castelnaudary		6
11011	Yacht Club Port Leucate		2
11014	Gruissan Windsurf Organisation		2
11015	Cercle de Voile du Cap Leucate		6
11017	Kite Surf Leucate		1
11018	Kite Gruissan Band		1
11902	OMT Gruissan		0
11S01	Pôle Nautique Gruissan Méditerranée		1
11S02	Gruissan Sailing Center		3
11S03	Glisse et Kite		1
AVEYRON	2		2
12001	Centre Yachting à Voile de Pareloup		2
12002	Club de Voile du Toulouse Olympique Aérospatiale Club		0
GARD	2		5
30001	Société Nautique Grau du Roi Port Camargue		5
30S01	Thalassa Cup		0
HAUTE GARONNE	6		3
31001	Spi d'Oc		2
31005	Club Nautique ST Ferreol		0
31006	ASPTT Toulouse		0
31010	Union Sportive Riveraine Voile Aviron		0
31013	ASU paul Sabatier		0
31014	Club de Voile Laragou		1
GERS	2		3
32002	Club de Voile Thoux St-Cricq		3
32006	Centre Nautique Astarac		0

HERAULT	32	73
34001	Société Nautique Béziers-Valras	1
34002	Centre Nautique Frontignan	0
34003	Cercle de Voile de l'Orb	1
34004	Cercle de Voile de Marseillan	3
34006	Société Nautique de Sète	2
34007	Société Nautique Bassin de Thau	2
34011	Société des Régates d'Agde et du Cap	4
34013	Yacht Club de la Grande Motte	8
34014	Yacht Club Mauguio Carnon	7
34024	Cercle Nautique de Palavas	5
34026	Yacht Club Bouzigues Sète	1
34029	ASBB Voile	3
34040	Espace Nautique d'Agde et du Cap	1
34046	Yacht Club de Mèze	5
34047	Voile Fun Sète	2
34049	Base de Plein Air du Salagou	2
34051	Les Voiles Marseillanaises	1
34052	Ass. Sportive des Electriciens et Gaziers de l'Hérault	1
34055	Yacht Club Classique Cettois	0
34056	Kite et Windsurf Maguelone	0
34057	Muc Kite	1
34058	Base Nautique du Salagou	1
34059	Ingril Kitesurf Windsurf	0
34901	Ecole de Voile de Sète	4
34902	Ecole de Voile de Frontignan	2
34905	Centre Nautique du Cap d'Agde	5
34906	Centre Nautique Pierre Ligneuil	4
34907	Centre Nautique de Balaruc-Les-Bains	3
34909	Ecole de Voile de Valras-Plage	4
34S01	Beach Club Farret	0
34S02	Garat Ride Academy	0
34S03	Lattitude 43	0
LOZÈRE	1	0
48002	Club Nautique Langogne Naussac	0

PYRÉNÉES ORIENTALES	10	15
66001	Yacht Club de Banyuls	1
66003	Club Nautique Canet-Perpignan	4
66004	Yacht Club Canet en Roussillon	2
66005	Club Nautique de Collioure	2
66006	Yacht Club de Saint Cyprien	1
66007	Société Nautique de la Côte Vermeille	0
66008	U D S I S Thuir	3
66015	Yacht Club Argelès Racou	1
66017	Cercle Nautique Banyuls Sur Mer	1
66018	Canet Kite Club	0
TARN	2	2
81002	Union Sportive Carmaux Voile	1
81009	Voile Handi Valide	0
TARN et GARONNE	1	1
82001	Club de Voile de Tarn et Garonne	1

2. Structures présentes et pouvoirs

Affiliation	Nb Structures	Nb représentants	Nb présents	Nb pouvoirs	Total
124	74	139	32	20	52
ARIEGE	1	2	1	1	2
AUDE	15	34	7	3	10
AVEYRON	2	2	2	0	2
GARD	2	5	4	0	4
HAUTE GARONNE	6	3	2	0	2
GERS	2	3	1	1	2
HERAULT	32	73	13	13	26
LOZÈRE	1	0	0	0	0
PYRÉNÉES ORIENTALES	10	15	1	2	3
TARN	2	1	1	0	1
TARN et GARONNE	1	1	0	0	0

Conformément aux statuts de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, la tenue et le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire ne nécessitent pas de quorum.

3. Invités et membres de la Ligue présents

Cros Midi-Pyrénées :

Guy DEBUISSON, Président

Fédération Française de Voile :

Pour représenter le Président, Nicolas HENARD :
Bernard MALLARET, Membre du Conseil d'Administration

Banque Populaire du Sud :

Béatrice GIROUX, Chargée de Communication
Sébastien MELLADO, Directeur de la Communication

Cabinet Didier Fraise :

Didier FRAISSE, Expert-Comptable

FL Audit :

Jean LATIL, Commissaire aux comptes

Comité Directeur Ligue :

Paul-Edouard DESPIERRES, Président
Jean-Marc GARBAY, Secrétaire Général
Corinne TOURNASSAT, Trésorière
Jacques HEURLEY et Christophe MOREAU, Vice-Présidents
Mathieu AUREJAC, Commission Sportive
Christophe MOREAU, Commission Formation

Président(e)s de Commissions excusés :

Laurent BOURRIQUEL, Président Commission Développement
Jean-Claude BORNES, Président Commission Régionale d'Arbitrage
Marie-Claire DURAND, Présidente Commission Handivoile

Permanents Ligue :

Agnès BÉRENGER, Responsable Administrative
Julien MAGURNO, Conseiller Technique Fédéral

Cadres d'Etat :

Eric NORET, Conseiller Technique et Sportif,
Bernard PORTE, Conseiller Technique National,

Invités excusés :

Carole DELGA, Présidente Région Occitanie Midi-Pyrénées
Pascal ETIENNE, Directeur Régional DRJSCS Occitanie
Richard MAILHE, Président du CROS Languedoc Roussillon, représenté par P-Ed. DESPIERRES, élu du CROS LR

4. Vote des résolutions

L'Assemblée Générale est interrogée pour le vote de l'ensemble des résolutions à savoir : Vote à main levée ou Vote à bulletin secret.

Pour chacune des résolutions votées, l'Assemblée Générale s'est prononcée à l'unanimité pour un vote à main levée.

Résolutions votées

Résolution N°1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Élective du 03/03/2017, Vote

Résolution N°2 - Approbation des comptes de l'exercice 2017 et Quitus, Vote

Résolution N°3 – Affectation du résultat de l'exercice 2017, Vote

Résolution N°4 - Approbation du Budget prévisionnel 2018, Vote

Résolution N°5 – Révision budgétaire 2018, Vote

Résolution N°6 – Élection du candidat pour le poste vacant au titre des Etablissements au Conseil
d'Administration de la Ligue de Voile LRMP, Vote

Résolution N°7 - Élection des représentants de la Ligue de Voile LRMP à l'Assemblée Générale Ordinaire
de la FFVoile, le 24/03/2018, Vote

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Élective du 03/03/2017

Résolution N°1 – Approbation des comptes 2016, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective par le Président, l'approuve tel qu'il a été présenté.

Votants : 32 Exprimés : 52	POUR	52
	CONTRE	00
	ABSTENTION	00

Les compte-rendu est approuvé à l'unanimité des 52 voix.

RÉSOLUTION N°2

Compte-rendu financier de l'exercice 2017 par le Trésorier

Etats Comptables et Fiscaux au 31/12/2017 avec avis de l'Expert-comptable et rapport d'activités du Commissaire aux comptes

Résolution N°2 – Approbation des comptes 2017, Vote

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de l'association et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Votants : 32 Exprimés : 52	POUR	52
	CONTRE	00
	ABSTENTION	00

Les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2017 est approuvé à l'unanimité des 52 voix.

Question : Arnaud MANTE, Yacht Club Manguio-Carnon

La Ligue présente depuis trois années consécutives, un résultat net comptable déficitaire. Que compte faire la Ligue pour enrayer ce déficit ?

Réponse : Paul-Edouard DESPIERRES, Président Ligue de Voile LRMP

2015, la Ligue est en déficit de 141€ et engage un programme d'équipement des clubs en semi-rigides sous convention avec la Ligue. 2016, la Ligue est en déficit de 18 231€ du fait des coûts de fusion et du prolongement du programme d'équipement des clubs en matériels nautiques.

2017, le cout de fusion est supérieur à celui de 2016 (7 039€ en 2017 contre 4 158€ en 2016).

La politique de gestion de la Ligue est rigoureuse et s'appuie sur des outils comptables solides nous permettant d'avoir un suivi constant. Cependant, la fusion et ses conséquences financières ont un impact lourd sur ces deux dernières années et nous avons fait le choix de maintenir les budgets des commissions et nos investissements en destination des clubs et du pôle espoir voile légère.

2018, une interrogation tout de même sur le retour des subventions d'Etat et notamment celles du CNDS annoncées à -22%.

La priorité de la Ligue sera néanmoins de conserver le budget consacré à la Commission Sportive.

Résolution N°3 – Affectation du résultat 2017, Vote

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017, s'élevant à – 3 216.55€, en diminution des réserves du fonds associatif.

Votants : 32	POUR	52
	CONTRE	00
Exprimés : 52	ABSTENTION	00

L'affectation du résultat de l'exercice 2017 est approuvée à l'unanimité des voix.

Budget prévisionnel 2018

Résolution N°4 – Approbation du budget prévisionnel 2018, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel, l'approuve tel qu'il a été présenté.

Votants : 32	POUR	52
	CONTRE	00
Exprimés : 52	ABSTENTION	00

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité des voix.

Révision budgétaire 2018

Résolution N°5 – Révision budgétaire 2018, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2018 donne mandat au Conseil d'Administration pour ajuster le budget en cours d'année.

Votants : 32	POUR	52
	CONTRE	00
Exprimés : 52	ABSTENTION	00

La révision du budget prévisionnel 2018 est approuvée à l'unanimité des voix.

Candidat au Conseil d'Administration

Résolution N°6 – Élection du candidat pour le poste vacant au titre des Etablissements au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile LRMP, Vote

1 Poste vacant au titre des Établissements ; 1 candidature reçue.

NOM	PRÉNOM	NÉ LE	STRUCTURE	LICENCE FFVOILE 2017	LICENCE FFVOILE 2018
JAUME	ALAIN	16/08/1958	34907 – Centre Nautique Municipal Manuréva 34540 Balaruc-Les-Bains	0310211M	0310211M

Aucune structure présente à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue étant issue des Établissements, le vote ne peut avoir lieu étant entendu que ledit vote concernant l'élection au Conseil d'Administration est séparé par collège (associations locales / Etablissements) ; Par conséquent, le poste reste vacant à ce jour.

Représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale Elective de la FFVoile

Résolution N°7 – Élection des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFVoile du 24/03/2018, Vote

La Ligue dispose de 13 représentants :

9 représentants au titre des Associations, 4 représentants au titre des Etablissements.

8 candidatures au titre des Associations, 0 candidature au titre des Établissements.

	NOM	PRÉNOM	NÉ LE	STRUCTURE	LICENCE FFVOILE 2017	LICENCE FFVOILE 2018
1	BOUCOURT	GÉRARD	21/01/1960	11007 - GRUISSAN YACHT CLUB	1210216S	1210216S
2	COMPTA	NIVOLAS	10/12/1978	66004 – YC CANET ROUSSILLON	0020415R	0020415R
3	DESPIERRES	PAUL-ÉDOUARD	09/12/1946	30001 – SN GRAU DU ROI	0373099V	0373099V
4	GHORIS	VINCENT	08/06/1959	11015 – CV CAP LEUCATE	0369080J	0369080J
5	HEURLEY	JACQUES	13/05/1948	11001 – SN NARBONNE	1119955V	1119955V
6	NAUDIN	HUGUES	02/12/1947	34011 – SORAC	1176274L	1176274L
7	TOURNASSAT	CORINNE	28/10/1962	30001 – SN GRAU DU ROI	1336485X	1336485X
8	VAYSSIÈRE	CHISTIAN	02/09/1935	34011 – SORAC	0696669X	0696669X

Votants : 32 Exprimés : 52	POUR	52
	CONTRE	00
	ABSTENTION	00

1 candidature déclarée le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire : Nicolas COMPTA.

Les membres présents n'y voyant aucune objection, la candidature de Mr COMPTA est approuvée à l'unanimité.

Les 8 candidats au titre des Associations sont élus à l'unanimité des voix.

Clôture de la séance à 16H15



Le Président,
Paul-Edouard DESPIERRES



Le Secrétaire Général
Jean-Marc GARBAY